

PROFESSION Recycleur

L'Officiel des Déchets

Actualités p.1-5
Ventes domaniales p.6
Métaux non-ferreux p.7-11
Métaux ferreux p.12-14
Plastiques, papiers p.15-17
Collectivités p.18-19

ISSN 1950-3032

L'hebdomadaire des professionnels du recyclage - 21 mars 2018 - N°1221

Ferrailles	Cuivreux	Laiton	Al affineur	Al lamineur	Zinc	Plomb	Inox	Papiers	Plastiques
→	↘	↘	→	↘	→	→	→	↘	→

Technologie Un centre de tri 100% robotisé

Genève.- Wall-E, le petit robot trieur de déchets héros du film de Pixar sorti en 2008, commence à devenir réalité. Car si la Terre n'a pas été abandonnée de ses habitants, les machines qui s'occupent de récolter, trier et recycler leurs poubelles se multiplient.

Genève s'y met pour ses déchets industriels. Le 12 mars, la première pierre d'un nouveau centre de tri totalement automatisé et robotisé a été posée. D'après ses promoteurs, Sortera – c'est le nom de la future usine qui sera installée à Satigny – représente une première en Suisse et doit pouvoir traiter plus de 70.000 tonnes de déchets industriels et de chantiers.

Ce centre est implanté sur le site actuel de Sogetri (Groupe Helvetia Environnement), à Satigny. « La particularité de cette centrale sera de
(Suite page 6)

Rapport Vernier REP : plus nombreuses, plus responsables



Alors que le monde du recyclage attend la prochaine présentation de la feuille de route du gouvernement sur l'économie circulaire, Jacques Vernier, président de la commission des filières REP, a remis courant mars son rapport sur le devenir des filières à 'responsabilité élargie des produc-

teurs' (REP) aux secrétaires d'Etat Brune Poirson et Delphine Gény-Stephann. Le document propose plusieurs pistes à explorer : il suggère notamment d'augmenter le nombre de filières, d'instituer des pénalités financières sur les éco-organismes pour non atteinte de leurs objectifs en termes de collecte ou de recyclage, ou encore d'ajuster la fiscalité pesant sur les collectivités.

L'auteur du rapport avait pour mission d'examiner en particulier plusieurs grandes questions : faut-il étendre le dispositif des REP à d'autres produits ? Comment mieux influencer sur l'éco-conception et développer des filières de recyclage sur le territoire ? Comment mieux informer les citoyens ? Comment améliorer la définition des objectifs de collecte et de valorisation ainsi que les sanc-
(Suite page 19)

Global Recycling Day Le recyclage, « une nécessité »

FEDEREC AMBASSADRE DE LA 1^{ère} JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE



« Le recyclage n'est pas une option, c'est une nécessité. » En une phrase résumé, tel est le message que le BIR (Bureau of International Recycling) était venu porter ce jeudi 15 mars à Paris avec le soutien actif de l'un de ses membres fondateurs, Federec, et avec le parrainage d'Anne Hidalgo.

Ce message a été repris et décliné à l'envi par tous les intervenants à la conférence de presse organisée avant la Première Journée Mondiale du Recyclage (ou *Global Recycling Day*), dont la première édition avait lieu cette année. Créé à l'initiative du BIR à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de sa création, le *Global Recycling Day* sera appelé à se répéter tous les ans, chaque 18 mars.

(Suite page 20)

Le chiffre de la semaine **350.000.000 t**

C'est le volume de déchets industriels produits en France, où les déchets ménagers ne pèsent que... 35 millions de t.

Recyclage Trois pays dont la France pourrait s'inspirer

Paris.- 100% de plastique recyclé en 2025 : c'est l'objectif pour le moins ambitieux qu'a fixé Emmanuel Macron. Ambitieux dans la mesure où, pour l'instant, seulement 45% des canettes en aluminium et 60% des bouteilles en plastique sont effectivement recyclées en France. Pour améliorer la gestion du cycle de vie des produits, le gouvernement peut s'inspirer de pays qui, un peu partout dans le monde, font mieux que nous. Invité par nos confrères d'Europe 1, Jules Coignard, cofondateur de Circul'R, une associa-

(Suite page 3)

Première Journée Mondiale du Recyclage Le recyclage, « une nécessité »

(Suite de la page 1)

Une histoire à écrire

Pour Arnaud Brunet, directeur général du BIR à qui il incombait d'ouvrir la conférence, le *Global Recycling Day* reste « une histoire à écrire. » En effet, si le recyclage constitue aujourd'hui une sorte d'évidence en France et en Europe, ce n'est pas toujours le cas dans le reste du monde où le BIR s'emploie à présenter les bénéfices de l'économie circulaire, notamment en termes environnementaux.



Le président du BIR, **Ranjit Baxi** (au centre), dans Carnaby Street, à Londres. Crédit photo DR

Ce pourquoi de nombreux événements à travers le monde étaient organisés dans le cadre de cette première journée mondiale du recyclage, notamment dans neuf grandes villes : à Bruxelles, siège du BIR, à Paris, mais également à Delhi, Dubaï, Londres, Johannesburg, Sydney, São Paulo et Washington DC.

L'objectif ? Faire changer les points de vue sur le recyclage et, avec les Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), introduire la notion de 7^{ème} ressource en complément des six autres que sont l'eau, l'air, le pétrole, le gaz naturel, le charbon et les minéraux.



Jean-Luc Petithuguenin, vice-président de Federec (à gauche) et **Arnaud Brunet**, directeur général du BIR (à droite).

Autrement dit, en finir avec la notion de déchets — une notion à manier avec prudence désormais... En tous cas, à proscrire lorsque l'on parle des exportations vers la Chine.

C'est ce qu'a rappelé Jean-Luc Petithuguenin, patron de Paprec venu s'exprimer en tant que vice-président de Federec : la Chine n'a jamais importé de déchets, mais des matières premières secondaires triées... Autrement dit, des matières ayant subi un prétraitement (collecte, tri, mise en balles) dans les pays exportateurs.

En tant que fondateur de l'un des groupes leaders hexagonaux du recyclage, Jean-Luc Petithuguenin a rappelé son attachement à une industrie qui « va bien en France » et qui, selon lui, est en train de devenir l'un des fondements de l'économie contemporaine : car, si le 19^{ème} siècle a été celui de l'économie extractive, ayant vu son apogée au 20^{ème} siècle, le vice-président de Federec se dit aujourd'hui convaincu que le 21^{ème} siècle sera celui d'une économie circulaire fondée sur la réutilisation, le réemploi et le recyclage.



François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, président fondateur de l'INEC.

Une question de respect

Eminemment politique, la question du recyclage relève avant tout du respect, a pour sa part estimé François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, et président fondateur de l'INEC, l'Institut National de l'Économie Circulaire. Ce dernier a ainsi salué la considération que les recycleurs montrent vis-à-vis des déchets — car les recycleurs sont capables de voir la valeur de ces matières qui peuvent être réutilisées. Et naturellement appelé au respect des ressources prélevées à la planète, soulignant l'intérêt de la feuille de route sur l'économie circulaire en cours d'élaboration pour impulser la transformation de notre relation à des

ressources naturelles limitées.



René-Louis Perrier, président d'Ecologic.

Le système des REP au service du recyclage

Représentés par Citeo (pour les emballages et les papiers cartons), ainsi que par Eco-systèmes et Ecologic (pour les DEEE), les éco-organismes ont eux-aussi apporté leur soutien au *Global Recycling Day*. « Valoriser le recyclage, c'est donner du sens au geste du tri », a notamment indiqué Christian Brabant, directeur général d'Eco-systèmes, ajoutant que la France doit être fière de ses installations, qui sont « les plus belles d'Europe » pour les DEEE.

Président d'Ecologic, René-Louis Perrier a lui estimé que le système des REP (filiales à responsabilité élargie du producteur) permet de concilier croissance économique et décroissance matière. Grâce au recyclage, on peut en effet diminuer la consommation de matières premières vierges, plus encore si l'on dope l'éco-conception.

Mieux partager les coûts

Un avis partagé par Nicolas Garnier, directeur général d'Amorce, pour qui l'éco-conception doit être généralisée à tous les produits, pas seulement aux emballages. Pour lui, la chaîne du recyclage doit toutefois fonctionner comme une économie avec un partage des coûts équitables, ce qui n'est pas le cas actuellement. Et Nicolas Garnier de regretter que, sur la question du recyclage et du traitement des déchets, l'Etat français prélève actuellement une dîme d'un milliard d'euros... Pour n'en redistribuer qu'à peine 150 millions.